



Cayenne, mercredi 13 juillet 2016

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de L'Ecologie, du
Développement durable, et de l'Energie
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : demande de solution en urgence pour la
sécurisation énergétique de l'Ouest guyanais

Madame la Ministre,

La question de l'énergie représente, pour la Guyane, un enjeu considérable, compte tenu des retards déjà accumulés, de la croissance démographique du territoire et de ses perspectives en matière de développement industriel et infrastructurel.

Les moyens de production et d'acheminement en électricité ont largement et depuis bien longtemps fait la preuve de leur insuffisance ; une insuffisance qui se traduit par des pannes régulières d'une durée plus ou moins importante, mais qui, dans l'Ouest de la Guyane, à Saint-Laurent du Maroni et dans les communes environnantes, peuvent atteindre voire dépasser les 24 heures. Malgré cela, force est de constater qu'aucun nouvel investissement n'a été effectué au cours des 20 dernières années, ce qui, bien évidemment, n'a fait qu'aggraver les choses.

Alors que le climat socioéconomique est déjà très tendu en Guyane, et qu'un sentiment d'insécurité généralisé s'est installé suite à une hausse très importante ces derniers mois des actes de délinquance et de criminalité, cette précarité énergétique est d'autant plus insupportable pour une population désormais en situation d'extrême crispation.

Nous rappelons qu'au-delà des désagréments qu'elles provoquent, les coupures d'électricité de longue durée, ce sont :

- des conséquences potentiellement très importantes en matière de sécurité, avec la défaillance de l'éclairage public et des systèmes d'alarme, mais aussi le risque d'incendies consécutif à l'utilisation de bougies, comme ça a été le cas à Saint-Laurent en début d'année ;

- des conséquences aussi en termes de santé et de salubrité publiques, avec une véritable mise en danger des patients du Centre hospitalier de l'Ouest guyanais, l'interruption de la distribution d'eau en certains lieux, et des ruptures de la chaîne du froid pour les aliments réfrigérés ;
- des conséquences également sur le plan économique, avec des entreprises et des commerces fortement impactés ;
- des conséquences enfin sur les services publics, avec des administrations incapables de fonctionner ainsi que des problèmes au niveau de certains établissements scolaires.

Actuellement, la Collectivité territoriale de Guyane est en phase d'élaboration de sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

Nous aurons sans doute d'autres occasions d'échanger à ce sujet. Mais nous tenons d'ores et déjà à vous faire savoir qu'au-delà des enjeux liés à la réduction du recours aux énergies dites « carbonées », notre préoccupation première, s'agissant de ce document, sera qu'il puisse garantir l'égal accès de tous les habitants de Guyane à une énergie sécurisée et de qualité ; ce qui, à l'heure actuelle, vous l'aurez compris, est loin d'être le cas.

A très court terme, il nous faut répondre à cette incapacité chronique d'EDF de rétablir le courant dans des délais raisonnables suite à toute rupture d'alimentation concernant la moitié Ouest de la Guyane ; une incapacité essentiellement due à l'absence de doublement (bouclage) de la ligne HTB reliant le barrage de Petit-Saut (à Sinnamary) à cette partie du territoire.

Une rencontre a eu lieu hier, mardi 12 juillet 2016, à l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent du Maroni, entre un collectif d'habitants en colère, le Directeur d'EDF-Guyane, des représentants du personnel d'EDF, et nous-mêmes, au cours de laquelle il est clairement apparu que la meilleure solution consisterait à implanter dans les meilleurs délais une turbine à combustion de 20 mégawatts à proximité du bourg de Saint-Laurent, ce qui permettrait de répondre avec une réactivité optimale à toute défaillance des moyens de production ou d'acheminement de l'électricité issue du centre-littoral de la Guyane. Et parallèlement à cela, il conviendrait également d'acter une bonne fois pour toutes le doublement de la ligne HTB pour la portion non bouclée du territoire guyanais, et de lancer sans plus attendre les études pour sa réalisation.

Madame la Ministre, vous avez eu l'occasion de venir en Guyane. Vous connaissez les problématiques propres à ce territoire et les défis auxquels nous devons faire face, qui sont liés essentiellement à son immensité, à son fort enclavement, à sa croissance démographique hors-norme, et aux retards infrastructurels considérables accumulés au cours des dernières décennies. A notre niveau, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, dans le cadre des compétences qui nous sont dévolues, pour essayer de trouver des solutions, et d'améliorer les conditions de vie de notre population. Mais soyez convaincue que les problèmes d'accès à l'énergie risquent fort, si nous n'y apportons pas une réponse satisfaisante dans les meilleurs délais, et sans jeu de mot, de constituer l'étincelle qui mettra le feu à un baril de poudre qui ne demande qu'à s'embraser.

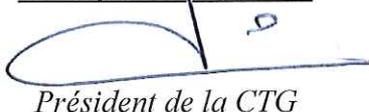
Ne doutant pas de l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à notre situation, et dans l'attente d'un retour de votre part concernant la nécessité urgente de sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Ouest guyanais, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Chantal BERTHELOT



Députée de Guyane

Rodolphe ALEXANDRE



Président de la CTG

Gabriel SERVIILLE



Député de Guyane

Antoine KARAM



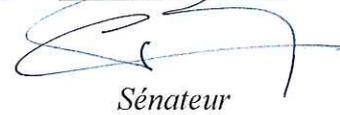
Senateur

Léon BERTRAND



*Maire de Saint-Laurent du Maroni,
Président de la Communauté de
Communes de l'Ouest Guyanais*

Georges PATIENT



Sénateur

Copie :

- Monsieur Manuel Valls, Premier Ministre
- Monsieur Emmanuel Macron, Ministre des l'Economie et des Finances
- Madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer
- Monsieur Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF